



Registre des cautionnements

Par **Auroredcb**, le **23/01/2020** à **14:57**

Bonjour,

Je travaille pour une société qui emploie moins de 11 salariés à l'année. Afin d'être totalement à jour avec tout ce qui est registre du personnel, registre médical etc je me suis posé une question à laquelle, j'espère, vous pourrez me répondre.

Je n'arrive pas à trouver une " définition" sur ce qu'est le Registre des cautionnements, à quoi sert-il, est-il obligatoire, obligations d'afficher etc.. Si quelqu'un peut me répondre ce serait super.

Je vous remercie par avance,

Bonne journée,

Aurore